À la caserne : les examens pédagogiques de recrues en 1939

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **69 (1940)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

S'il y a des parents qui se montrent adversaires des devoirs à domicile, ne peuvent-ils pas avoir éprouvé quelques abus en ce domaine ? Nous croyons que les questions de fatigue, de surmenage, d'hygiène ne sont pas les raisons fondamentales de cette opposition.

Cherchons plutôt ailleurs, dans les difficultés de la vie. Le travail absorbant ; l'éloignement journalier du foyer ; le peu de place dont on dispose dans la chambre commune ; la pauvreté de l'éclairage et du chauffage sont des facteurs dont il faut tenir compte. Au maître de voir, de s'informer, d'adapter ses exigences aux situations diverses des familles qui lui envoient des élèves. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, on arrivera à se mieux comprendre et à faire disparaître bien des malentendus. Si l'école et la famille se rapprochent, l'entr'aide et la compréhension seront meilleures. A l'appui de quelques concessions réciproques qui ne compromettent en rien leur situation respective, les devoirs à domicile se réaliseront sans grande difficulté. Les deux institutions y auront tout à gagner.

(A suivre.)

A la caserne : les examens pédagogiques de recrues en 1939

La lecture du rapport de M. Bürki, expert en chef, est instructive. Elle permet de constater comment les recrues interrogées en 1939 ont accompli leur tâche écrite. Les réflexions que ce rapport contient permettent de présenter d'utiles remarques qui pourront servir aux maîtres qui dirigent les cours complémentaires.

En ce qui concerne la lettre, nous remarquons ce qui suit :

1. L'étude de la lettre et des parties essentielles qu'elle doit contenir (disposition du texte, lieu, date, adresse, rédaction, salutations et signature avec adresse de l'expéditeur) est encore à reprendre avec soin. C'est un thème à étudier dans les cours supérieurs de nos classes et à poursuivre dans nos cours complémentaires. L'écriture et l'orthographe y seront soignées.
2. Les imprécisions, confusions dans l'emploi des expressions se corrigeront par l'étude du vocabulaire faite avec plus de précision.
3. Les formules à employer pour les salutations feront l'objet d'un travail spécial fait au tableau noir. Le maître donnera des exemples de formules correctes s'adaptant aux diverses circonstances. L'élève en fera une copie dans son cahier de devoirs.
4. Apprendre à dire ce qu'il y a d'essentiel à communiquer dans une lettre d'affaires et ne dire que cela.
5. Le style épistolaire des lettres d'affaires demande des phrases courtes ; elles amèneront de la clarté et de la précision.

La composition.

Les remarques des experts à ce sujet permettent les réflexions suivantes :

1. On ne demande pas à nos jeunes recrues de produire *des compositions* dans le sens littéraire du terme. Ce que l'on demande c'est l'expression d'idées originales sur un sujet vécu, sur un thème connu, sur un endroit au milieu duquel ils ont moultes et moultes fois circulé. En ont-ils rapporté quelques observations et réflexions ? Qu'ils les écrivent simplement.
2. Pour arriver à ce résultat, il est indispensable de savoir observer, réfléchir, d'être à même d'analyser ses idées, d'apprendre à les classer et savoir les exprimer simplement et correctement.
3. L'heure réservée à l'enseignement de la rédaction dans nos cours complémentaires est-elle judicieusement employée ? Le même sujet à traiter durant le même temps par tous les élèves est une formule qui nous paraît platonique. En rédaction, comme pour les autres branches d'ailleurs, nous avons des jeunes qui peuvent travailler seuls. Laissons-les sortir de la volière. Occupons-nous de ceux qui ont moins reçu en partage. C'est à eux que le maître se doit pendant que les autres s'envolent. Gentiment, à leurs côtés, qu'il leur prodigue en ami ses directions, ses encouragements, son appui. Qu'il les aide à mettre sur pied une puis deux ou trois phrases correctes et courtes sur un sujet facile. La satisfaction qu'éprouveront ceux qui seront l'objet de cette attention sera grande ; on quittera la salle de classe avec l'idée qu'on peut apprendre à tout âge.
4. La valeur d'un travail ne se mesurera pas uniquement à la longueur et à la bienfacture de la production. Le côté extérieur sera lui aussi de la partie : emplacement et présentation du titre ; division du travail en alinéas ; retraits à observer régulièrement ; écriture et propreté soignées ; orthographe correcte. Disons aussi à nos maîtres que les corrections, annotations, appréciations qui suivent les travaux ne seront pas tracées en signes hiéroglyphiques, en diagonale de la page. Tout doit être soigné ; le maître a le devoir de donner l'exemple.
5. En faisant ces réflexions, nous ne pensons nullement à la note obtenue ou à obtenir, à la moyenne à calculer. Nous songeons que la question est d'intérêt général et qu'en cherchant à obtenir un meilleur rendement du travail dans nos cours complémentaires en profitant des expériences qui se font ailleurs que chez nous, nous rendons service à la jeunesse et au pays.